



Loü petit'Caouïmontais

N°39

DECEMBRE 2018

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi et jeudi matin

☎ 05.53.93.64.08

☎ 05.53.93.49.47

Courriel :

communedecaumont-47@wanadoo.fr

Site : www.caumont-sur-garonne.fr

L'EDITO DU MAIRE

Chères Caumontaises, Chers Caumontais,

Comme annoncé dans l'édition du mois de Mai, l'année a été riche en rebondissements et en dossiers de travail.

Tout d'abord la réalisation de l'adressage normalisé qui vous permettra bientôt de recevoir la fibre optique. Un énorme travail a été réalisé par les élus - tant au niveau administratif - que sur le terrain. Je tiens à remercier tous les élus qui ont participé à l'élaboration de ce grand chantier, par la pose des plaques de rues et de numéros, sur leur temps libre, le week-end. Vous trouverez en page 3 un développé sur cette opération.

La rentrée scolaire de l'école de Caumont s'est effectuée le lundi 03 septembre dans de bonnes conditions avec une nouvelle directrice, Madame Malvina OLIVIER, accompagnée de la même équipe que les années précédentes. Les effectifs sont stables. Le retour de la semaine à 4 jours s'est bien déroulé, les agents intervenants à l'école ont vu, une nouvelle fois, leurs emplois du temps bouleversés, mais nous avons pu, avec un peu de « gymnastique », maintenir leur quotité horaire.

Je tiens à remercier cette équipe ainsi que les enfants, sans oublier les parents, pour leur participation, toujours plus importante, au Monument aux Morts lors du centième anniversaire du 11 novembre 1918.

Le projet de travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école est bien abouti. Le permis de construire a été déposé, le marché des travaux est en cours d'élaboration et le chantier débutera au cours du premier trimestre 2019.

L'Agence Postale Communale a vu la nomination d'un agent communal titulaire en la personne de Madame Chrystelle AH MING, qui vous accueille toujours avec beaucoup de gentillesse et de professionnalisme.

Globalement, je remercie mes collègues élus et l'équipe des agents municipaux pour le travail accompli

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 39 et malgré cette période secouée par la morosité, la colère et le découragement, le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Pierre IMBERT

MANIFESTATIONS A VENIR

27/12/2018

**Loto du Foot
(à Fourques)**

12/01/2019

Vœux de la Municipalité

23/02/19

Repas de la chasse

08/03/19

Carnaval des écoles

14/06/19

Kermesse des Ecoles

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/05/18 : Conseil Municipal extraordinaire

Choix de l'architecte pour le chantier de l'école

2 offres ont été reçues sur les 3 cabinets consultés par la commune. Ces offres ont fait l'objet d'une analyse par le CAUE 47 et il s'avère que la meilleure offre est celle du Cabinet LAGROYE à MARMANDE.

Adhésion au groupement d'achat pour la réalisation de schéma des eaux pluviales

Nécessité d'adhérer à un groupement d'achat pour pouvoir bénéficier de tarifs négociés dans le cadre d'un regroupement des 5 communes réalisant leur PLU. Les élus acceptent à l'unanimité cette adhésion.

Les commandes de fournitures nécessaires à la réalisation de l'adressage normalisé ont été faites.

Séance du 11/09/18

Présentation du projet de l'école remis par l'architecte

Bilan rentrée scolaire : L'effectif total du RPI Caumont - Sainte Marthe est de 118 élèves répartis de la manière suivante :

Tout petit	2
Petite Section maternelle	14
Moyenne Section maternelle	12
Grande Section maternelle	16
Cours Préparatoire	18
Cours Élémentaire 1	22
Cours Élémentaire 2	12
Cours Moyen 1	11
Cours Moyen 2	11

dont 70 élèves à Caumont et 48 élèves à Sainte Marthe

Emplois du temps du personnel scolaire : Le retour de la semaine à 4 jours et la suppression des TAP a engendré des modifications au niveau des emplois du temps des agents. Les emplois du temps ont été remodelés et chaque agent a conservé sa quotité horaire.

Adressage normalisé : Les panneaux de voies et les numéros ont été installés

SDEE 47 : devis de changement des luminaires : changement des ampoules de l'éclairage public en LED. Un éclairage dégressif sera mis en place de 23 h à 6h

Indemnités des Trésoriers : Monsieur José ABENIA, trésorier, ayant fait valoir ses droits à la retraite, il y lieu d'attribuer les indemnités à Madame Laurence SAGE, trésorière, qui le remplace à compter du 1^{er} juillet, ainsi qu'à M. Philippe BOURGAREL, trésorier intérimaire, du 1^{er} mai au 30 juin 2018.

PLU : La commune de Caumont s'est retirée du groupement pour l'étude du schéma des eaux pluviales. (Cette étude n'étant pas obligatoire).



L'adresse est une donnée d'information permettant d'identifier avec précision la localisation des bâtiments, des habitations, des communes, des sites remarquables.

La normalisation de la dénomination des voies permet une connaissance affinée de la commune.

L'adresse est devenue en peu d'années, une donnée d'intérêt général, avec la généralisation des services de géo localisation. Elle est utile aux citoyens, aux collectivités territoriales, aux acteurs économiques, aux services de secours, aux services à la personne, comme à l'accès à de nouveaux services tel que le très haut débit.

Les GPS des services de secours sont parfois aveugles dans les zones où l'on utilise des lieux-dits à la place des noms de rues ou de voies.

L'arrivée prochaine de la fibre optique à Caumont a motivé la finalité de cette mise au norme de l'adressage sur l'intégralité de la commune. La Municipalité a recensé précisément sur le terrain, la dénomination des voies de circulation de la commune et la numérotation des habitations desservies.

Une fois les voies « baptisées », ce sont les maisons d'habitation qui ont été repérées par un numéro. Cette numérotation est composée de numéros pairs ou impairs, avec utilisation du système métrique. Les numéros attribués étant en fonction de la distance en mètres de l'habitation par rapport au point de départ de la voie nommée. Ce travail a été fait, ce qui nous permet d'être prêts à recevoir la fibre optique prochainement. L'armoire de réception a été mise en place avec raccordement au central.

Cet adressage des rues de notre commune est une grande réalisation, un travail important et coûteux c'est pourquoi, afin de n'impacter le budget communal que des fournitures, les élus se sont mobilisés pour effectuer la mise en place sur le terrain.

Vous avez tous été destinataires d'un courrier qui vous a informé de votre nouvelle adresse. Il convient désormais de l'utiliser tout en conservant aussi votre lieu-dit pour faciliter la transition.

Pierre IMBERT.

VISITE DE M. LE SOUS PREFET DE MARMANDE LE 28 SEPTEMBRE 2018



M. le Maire Pierre IMBERT a présenté notre commune à M. le Sous-Préfet Francis BIANCHI : une école communale, des agriculteurs, des artisans, des entreprises, une vie associative riche mais malheureusement plus de commerces. Le Maire-adjoint M. Michel Brousse, président du Syndicat des Eaux de Marmande Sud a énuméré les compétences actuelles de son organisme qui comprennent : l'irrigation, l'assainissement des terres et la protection incendie. M. le Maire a présenté également le projet de réhabilitation et d'extension de l'école avec un début des travaux en 2019 et une ouverture à la rentrée prochaine. Pour terminer la première partie de sa visite dans la commune, M. le Sous-Préfet a répondu aux interrogations des élus et s'est voulu rassurant sur les questions de la suppression de la taxe d'habitation et l'avenir des communes rurales. M. le Sous-Préfet est ensuite allé en visite sur le terrain : l'entreprise PIM (Plastique Injecté du Marmandais) et les serres de l'EARL de Persillon et de l'EARL de Larran, spécialisés dans la production de fraises et framboises hors-sol.

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DU 11/11/1918



De nombreux caumontais, mais aussi beaucoup d'enfants accompagnés de leurs parents se sont réunis autour du Conseil Municipal pour participer à la cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Les enfants, leurs professeurs et la foule ont chanté la Marseillaise à l'unisson.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE SUD MARMANDE

RAPPEL A L'ENSEMBLE DES USAGERS PRIVÉS OU PUBLICS

Tout ouvrage se trouvant sur le domaine public ou privé :

- Borne d'irrigation active ou pas
- Sortie d'irrigation privée
- Sortie de pluvial ou d'assainissement en bord de route ou de fossé
- Tuyaux d'irrigation
- Câble électrique
- Poteaux ou bornes incendie
- Etc...

doit être **SIGNALÉ par tout moyen visible** (piquet, peinture, etc...) **ET DÉGAGÉ** d'herbes ou broussailles gênant sa localisation.

Les entreprises privées ou publiques intervenant sur les fossés ou routes pourraient se dégager de toute responsabilité des dégâts occasionnés si les ouvrages ne sont pas facilement repérables et la facture de réparation des ouvrages publics, dans ce cas-là, sera envoyée à l'exploitant des terrains.

PLU Plan Local d'Urbanisme



Phase 3 : O.A.P (Orientations d'Aménagement et de Programmation :

Courant de l'année 2018, ont été réalisés :

- Plan de zonage
- Règlements
- Annexes

en conformité avec le Grenelle II, le SCOT DE Val de Garonne Agglomération et les partenaires associés

En septembre le Cabinet ECOVIA a procédé aux observations de terrain. Il effectue maintenant l'évaluation environnementale. Quand cette dernière sera terminée le PLU sera arrêté par le Conseil Municipal (début d'année 2019).



De gauche à droite :

- **Magali Mopsus** pour les tout-petits, petits et moyens de la maternelle
- **Malvina Olivier** a en charge les 24 élèves de la classe des CP-CE1
- **Marina Simon** pour les moyens et grands de la maternelle

Projets financés en 2017-2018 et reconduits pour 2018-2019 :

L'an passé, l'association a pu financer ou participer, grâce à la forte mobilisation des parents aux différentes manifestations :

- Le spectacle de Noël ;
- Les cadeaux de Noël pour les écoles (matériel pédagogique et jouets) ;
- Aide aux financements des sorties de fin d'année avec des ventes de bulbes de fleurs (avril 2018) et de chocolats pour Noël (novembre 2018).

Manifestations à venir :

- 21 décembre 2018 : Spectacle de Noël et cadeaux pour les écoles
- 8 mars 2019 : Carnaval (défilé des enfants et repas)
- 6 avril 2019 (soir) : Loto des écoles
- 14 juin 2019 : Kermesse et tombola des écoles à Caumont s/ Garonne

L'association a toujours besoin de plus de bras et accueille donc des bénévoles tout au long de l'année. Vous pouvez nous contacter par téléphone (Marielle BAQUÉ au 06.75.22.00.15) ou par mail : ape.caumont.ste.marthe@gmail.com



L'Association des Parents d'Elèves poursuit son action cette année encore, toujours au profit des écoles de Caumont s/ Garonne et de Ste Marthe. Les membres se sont déjà mis en action avec un nouveau bureau et de nouveaux membres :

- Présidente : Marielle BAQUÉ
- Trésorière : Adeline MANSENCAL
- Trésorière adjointe : Caroline BIHAN
- Secrétaire : Mélissa DUBÉDAT

Les membres actifs : Damien BAQUÉ, Aurélien BANNERY, Jean-Luc POLONI, Steven BIHAN, Sébastien PANCHOUT, Stéphanie LALLEMAN, Novélie DARNIGE, Céline LABADOU, Aurélie LABADOU, Anne-Sophie DARNIGE et Thomas DASTROS.

La dynamique Caumontaise



L'association compte à ce jour une vingtaine d'adhérents, l'effectif se maintient. Les séances de gymnastique ont lieu tous les mardis de 20 h à 21 h à la salle des fêtes de Mirannes. Nous proposons des séances de gym accessibles à tous.

De plus tous les vendredis : marche (environ 1 h 30) départ salle des fêtes à 9 h 30 tout cela en collaboration avec les aînés ruraux. Pour renseignements tél : 0652131579

Anne-Marie BROUSSE

Avenir Caumont Fourques



Plateau des jeunes U9 en lien avec le Téléthon le samedi 08 décembre.



Le club de l'ACF recrute pour l'équipe féminine des U13, nées en 2006 et 2007. Nous recherchons des féminines en capacité technique de jouer au foot avec nous.

L'âme de compétitrice est davantage le profil recherché, (nous tenons à conserver un certain équilibre dans les rangs), l'équipe de l'ACF U13 étant la seule équipe féminine du Lot-et-Garonne de cette catégorie, nous avons demandé à participer au championnat Girondins féminin. Les phases de brassage se passent très bien. Nous sommes contents de cette expérience et les filles aussi.

Les entraînements se font à côté de la salle des sports de Fourques et se passent le mercredi de 17h à 19h et aussi le vendredi de 18h à 19h30 dans la mesure du possible.

Frédéric et Pedro.

Le Deuch'Caumont Club



vous souhaite une bonne année 2019 !

**Rendez-vous pour le 17ème rassemblement
les 29 et 30 juin 2019**

RECETTE FLAN COCO - FLAN ANTILLAIS



INGREDIENTS :

3 œufs
1 sachet de sucre vanillé
1 boîte de lait Nestlé
(385 g)
1 sachet de noix de coco en
poudre (125 g)
Lait entier (la valeur de la
boîte de Nestlé)

- Mélanger les jaunes d'œufs, le sucre vanillé, le lait Nestlé, le lait entier, la noix de coco
- Battre les blancs d'œufs en neige, les ajouter à la préparation
- Faire un caramel, le verser dans le moule
- Ajouter la préparation
- Mettre au four au bain-marie pendant 45 mn, thermostat 6
- Démouler froid